

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 22 Novembre (22/11/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 novembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme FANFELLE), M. Bernard REDON (représenté par M. MOTHE), **Adjoint**,

Mme Christine LASSALLE (représentée par M. SELAM), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIT EXCUSÉE :**

Mme Odile MARTY-MOTHE, **Conseillère Municipale**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Gérard CHOUKOU est nommé secrétaire de séance.

M. Pierre GUILLAMAT ne prend pas part au vote.

**12 – 22 Novembre 2012**

**ACQUISITION D'UN BÂTIMENT SIS 3-5 RUE DES TOURNEURS (SECTION DH N° 27 ET 28)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

**Vu** l'avis des domaines en date du 25 janvier 2012.

**Vu** la proposition d'achat par la Commune en date des 22 juin 2012 et 02 octobre 2012,

**Vu** l'acceptation de la proposition d'achat par l'Association Islamique d'Entraide reçue à la Mairie le 30 octobre 2012,



**Considérant** les différents échanges entre l'Association Islamique d'Entraide et la Mairie.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section DH n° 27-28, sises 3-5 Rue des Tourneurs, d'une superficie totale de 153 m<sup>2</sup>, pour un montant de 30 000 Euros

**Le Conseil Communal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**ACCEPTE** l'acquisition des parcelles cadastrées section DH n° 27-28, sises 3-5 Rue des Tourneurs, d'une superficie totale de 153 m<sup>2</sup>, pour un montant de 30 000 Euros.

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'acte y afférent.

**DIT** que l'acte devra intervenir avant le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Pour copie conforme

Moissac le 23 novembre 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :